

Protégé « A »

M. Ian McPhail, c.r.  
Président par intérim  
Commission des plaintes du public  
contre la GRC  
C.P. 1722, succursale « B »  
Ottawa (Ontario) K1P 0B3

Monsieur,

Par la présente, j'accuse réception du rapport de la Commission, daté du 13 février 2013, sur son enquête d'intérêt public concernant des incidents de harcèlement en milieu de travail au sein de la GRC.

J'ai terminé mon examen de la question, y compris les conclusions et les recommandations présentées dans le rapport de la Commission.

Je suis d'accord, en principe, avec les conclusions qui figurent dans le rapport de la Commission. La GRC procède actuellement à une analyse approfondie des 11 recommandations du rapport visant à orienter les modifications à apporter aux processus, aux politiques et à la formation de la GRC. La GRC tiendra compte des recommandations de la Commission lorsqu'elle mettra la dernière main à ces modifications, dont plusieurs devront être appuyées par des changements aux dispositions législatives. Ce sera pour moi un plaisir de veiller à ce que la GRC continue de tenir la Commission au courant des stratégies et des nouvelles procédures de la GRC au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Je vous remercie d'avoir mené cette enquête d'intérêt public concernant des conflits et des incidents de harcèlement en milieu de travail au sein de la GRC. L'élaboration de procédures plus efficaces et plus transparentes visant à éviter et à éliminer les conflits et le harcèlement aidera également la GRC à demeurer une organisation responsable composée d'employés entièrement mobilisés qui incarnent et favorisent le leadership.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le commissaire,  
Bob Paulson